



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 7 février 2017 à 9 h 30 à laquelle sont présents, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absent, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin

Sont également présents, mesdames et messieurs André Turgeon, directeur général adjoint, M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier ainsi que Luc Bard, Jean Boileau, André Cadieux, Gilles Desjardins, Yess Gacem, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Catherine Marchand et Claude Martine.

**CP20170207-P1**

### **ÉTUDE DE CIRCULATION ET DE PLANIFICATION DU CHEMIN VANIER**

**9 h 30** – Madame Catherine Marchand présente l'étude de circulation et de planification pour l'ensemble du chemin Vanier de la firme CIMA+.

**Madame la conseillère Josée Lacasse prend son siège.**

**Monsieur le conseiller Jean Lessard prend son siège.**

Une description de l'étude, les conditions actuelles de circulation dans ce secteur, les déplacements futurs dans un horizon jusqu'en 2031, de même que les prochaines étapes portant sur une mise à jour de cette étude afin de tenir compte du scénario retenu par la Société de transport de l'Outaouais pour la desserte en transport en commun sont abordés.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

**Madame la conseillère Sylvie Goneau prend son siège.**

**Madame la conseillère Denise Laferrière prend son siège.**

**Le comité plénier public est suspendu à 10 h 20.**

**Reprise du comité plénier public à 10 h 30.**

**CP20170207-P2**

### **POLITIQUE SUR LES MESURES DE MODÉRATION DE LA CIRCULATION**

**10 h 30** – Monsieur André Cadieux fait, dans un premier temps, une mise en contexte de cette présentation souhaitée par les membres du conseil lors du comité plénier du 30 août dernier afin de les informer de la Politique sur les mesures de modération de la circulation actuellement en vigueur (INFRA-2012-01).

Monsieur Claude Martine présente la politique adoptée en 2004 et mise à jour en 2012 et en 2016.

Les objectifs et les divers fondements de la politique sont soumis aux membres du conseil municipal.

Sont ensuite présentés les déterminations des limites de vitesse.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Les membres du conseil sont invités par le biais des directions des centres de services à déposer les intersections problématiques de leur district respectif. Une analyse de celles-ci sera faite par l'équipe de la circulation et de la sécurité routière.

Demande est faite pour que soit présentée en caucus de secteurs les propositions de modifications sur la Politique sur les mesures de modération de la circulation et retenues par la Commission de la sécurité publique.

Demande est également faite pour mandater le Service d'urbanisme et du développement durable pour examiner la possibilité de doter de mesures d'atténuation de vitesse toute ouverture de nouvelles rues.

Enfin, demande est également présentée pour que dans le cadre des modifications proposées à la Politique sur les mesures de modération de la circulation soient envisagées des idées et initiatives citoyennes visant des mesures de sensibilisation.

### **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**CP20170207-PD1**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Société de transport de l'Outaouais tenue le 15 décembre 2016

**Fin du comité plénier public à 12 h 08.**